

# CONSEIL MUNICIPAL DU 11 mars 2021

## PROCES VERBAL

**Présents** : C. JEFFROY – Y. LE BRIGANT – B. PRIGENT - A. FOURNIS - J. DROUOT - P. PETIBON - C. LATOUCHE - J. LE GLAS - B. HUONNIC - R. BONABAL - J. F BOUGET - F. KEREMPICHON - A. LE GALL – C. LE RUMEUR - L. L'HAVEANT - R. MORINIÈRE - V. PERROT – M-A. -RIOUAL - A. SOURIMANT -M. LE CORRE-S. DESCOURT-I. ADAM

Procurations : Frédéric LEON pour Christian JEFFROY  
François GUEHL pour Annette SOURIMANT  
Erwan CRESSEVEUR pour Yvon le BRIGANT  
Vivianne GUIMERTEAU pour Isabelle ADAM

Absent sans procuration : Didier COLIN

**Secrétaire de séance** : A. SOURIMANT

➤ **Adoption du dernier compte rendu**

Le Maire commence le Conseil par demander l'approbation du dernier compte rendu du conseil municipal.

Il est adopté à l'unanimité.

➤ **Compte de gestion 2020**

Accueil de M. DORKEL, Trésorier.

Chiffres du compte de gestion :

**Commune** :

**Les résultats sont annoncés :**

Nature	Investissement	Fonctionnement
Recettes	1 250 553,28	4 558 827,79
Dépenses	1 294 476,51	4 107 188,30
Résultat de l'exercice	- 43 923,23	451 639,49
Résultat reporté N-1	- 337 705,47	97 326,00
Résultat de clôture	- 381 628,70	548 965,49
Total résultat de clôture		167 336,79

**Excédent pour la section de fonctionnement : 548 965.49€**

**Investissements : déficit : - 381 628.70 €**

**Centre nautique :**

Nature	Investissement	Fonctionnement
Recettes	42 853,37	255 272,92
Dépenses	60 918,13	268 716,37
Résultat de l'exercice	- 18 064,76	- 13 443,45
Résultat reporté N-1	25 035,41	- 63 165,58
Résultat de clôture	6 970,65	- 76 609,03
	-	69 638,38

**Déficit de fonctionnement : -76 609.03€**

**Excédent d'investissements : 6 970.65€**

**Port de plaisance :**

Nature	Investissement	Fonctionnement
Recettes	4 956,55	25 668,97
Dépenses	3 409,91	27 540,62
Résultat de l'exercice	1 546,64	- 1 871,65
Résultat reporté N-1	583,58	- 332,62
Résultat de clôture	2 130,22	- 2 204,27
	-	74,05

**Déficit de fonctionnement : - 2 204.27€**

**Investissements : excédents : 2 130.22€**

**Camping :**

Nature	Investissement	Fonctionnement
Recettes	68 170,75	191 746,86
Dépenses	85 583,81	196 876,47
Résultat de l'exercice	- 17 413,06	- 5 129,61
Résultat reporté N-1	- 26 438,91	
Résultat de clôture	- 43 851,97	- 5 129,61
	-	48 981,58

**Déficit de fonctionnement : - 5 129.61**

**Déficit d'investissement : - 43 851.97€**

**Assainissement :**

Nature	Investissement	Fonctionnement
Recettes		69 470,69
Dépenses		38 765,05
Résultat de l'exercice	-	30 705,64
Résultat reporté N-1		11 866,65
Résultat de clôture	-	42 572,29
		42 572,29

**Excédent de fonctionnement : 42 572.29€**

**Lotissement : pas de mouvements**

Nature	Investissement	Fonctionnement
Recettes	-	-
Dépenses	-	-
Résultat de l'exercice	-	-
Résultat reporté N-1	-	- 44 448,07
Résultat de clôture	-	- 44 448,07
	-	44 448,07

**Chaufferie :**

Nature	Investissement	Fonctionnement
Recettes	306 349,22	51 680,02
Dépenses	152 367,79	31 031,07
Résultat de l'exercice	153 981,43	20 648,95
Résultat reporté N-1	- 181 103,36	- 17 748,74
Résultat de clôture	- 27 121,93	2 900,21
Total résultat de clôture	-	24 221,72

**Excédent de fonctionnement : 2 900.21€**

**Déficit d'investissement : - 27 121.93€**

Le Trésorier explique qu'une harmonisation des comptes de gestion et des comptes administratifs va s'opérer pour 2024 dans un document unique.

**Vote des comptes de gestion 2020 : Unanimité.**

## ➤ Compte administratif 2020

Yvon le Brigant présente les comptes administratifs 2020 et explique le contexte. Il explique qu'en raison du COVID, il y a un manque de recettes tant pour la commune que pour le camping, le centre nautique mais aussi en ce qui concerne les marchés, le service enfance et jeunesse, An Dour Meur...pour un montant de 274 346,83€.

Il y a aussi un impact sur les dépenses de personnel avec les heures supplémentaires et le remplacement ou le renfort dans certains services de personnel.

La commune a dû aussi faire face à la crise sociale et a contribué à la solidarité par les paniers solidaires, la mise à disposition de salles....

Yvon le BRIGANT détaille les comptes administratifs

### Section de fonctionnement

#### Dépenses

Chapitre		BP 2020	CA 2020
011	Charges à caractère général	878 610,00 €	873 071,04 €
012	Charges de personnel	2 658 200,00 €	2 622 810,60 €
014	Atténuations de produits	4 383,00 €	2 536,00 €
65	Autres charges de gestion courante	273 980,00 €	206 774,76 €
66	Charges financières -	72 000,05 €	67 062,06 €
67	Charges exceptionnelles	6 000,00 €	4 801,89 €
68	Dotations aux provisions	- €	- €
022	Dépenses imprévues	- €	- €
042	Opération d'ordre de transferts entre section	329 381,95 €	330 131,95 €
023	Virement à la section d'investissement	347 950,00 €	
<b>Total dépenses</b>		<b>4 570 505,00 €</b>	<b>4 107 188,30 €</b>

#### Recettes

Chapitre		BP 2020	CA 2020
013	Attenuation de charges	110 000,00 €	121 893,13 €
70	Produits des services	481 280,00 €	432 506,22 €
73	Impôts et taxes	2 187 522,00 €	2 209 535,46 €
74	Dotations et participations	1 502 745,00 €	1 565 329,46 €
75	Autre produits de gestion courant	17 500,00 €	36 726,03 €
76	Produits financiers -	9,00 €	7,20 €
77	Produits exceptionnels	25 000,00 €	43 711,32 €
78	Reprises sur provisions	- €	- €
042	Opération d'ordre de transfert entre section	149 123,00 €	149 118,97 €
002	Résultat reporté année antérieure	97 326,00 €	97 326,00 €
Total recettes		4 570 505,00 €	4 656 153,79 €
Résultat		548 965,49 €	

**Section d'investissement**  
**Dépenses**

Chapitre		BP 2020	CA 2020
001	Déficit reporté	337 705,47 €	337 705,47 €
040	Opération d'ordre de transfert entre section	149 123,00 €	149 118,97 €
16	Remboursement emprunt	430 000,00 €	425 845,65 €
20	Immobilisations incorporelles	35 592,00 €	6 768,00 €
204	Subventions d'équipement versées	45 788,50 €	41 882,09 €
21	Nouvelles propositions : Acquisition terrains, matériel de transport, divers -	604 127,49 €	464 005,05 €
23	Immobilisation en cours Ecole maternelle + divers	249 000,54 €	200 211,46 €
45	Opération pour compte de tiers	6 650,00 €	6 645,29 €
Total dépenses		1 857 987,00 €	1 632 181,98 €
Résultat		- 381 628,70 €	

## Recettes

Chapitre		BP 2020	CA 2020
001	Excédent d'investissement reporté		
10222	FCTVA	125 000,00 €	211 676,55 €
10226	Taxe d'aménagement	38 000,00 €	22 311,14 €
1068	Affectation du résultat	413 412,64 €	413 412,64 €
13	Subvention (Département + Région + DETR)	290 822,54 €	166 375,71 €
16	Emprunt	306 769,87 €	100 000,00 €
21	Remboursement	- €	- €
040	Amortissement des immobi	329 381,95 €	330 131,95 €
021	Virement de la section de fo	347 950,00 €	
45	Opération pour compte de tiers	6 650,00 €	6 645,29 €
Total recettes		1 857 987,00 €	1 250 553,28 €

Le Maire, avant de quitter la salle pour procéder au vote des comptes administratifs, tient à souligner que l'année 2020 fut une année difficile. Il remercie les élus pour leur implication et le personnel communal pour leur présence au début de la crise notamment aux écoles et à l'EHPAD. . .

Les services qui étaient au front, les services qui ont fermé, géré le stress

Malgré le contexte difficile, il y a eu de belles réalisations, des services rendues aux communes extérieures et un élan de solidarité.

Le camping et le centre nautique sont en bonne voie de développement.

2020 : MAM, achat Poul cornet, ST, de la voirie, matériels de bureaux et informatisation.

A l'attention des agents des Services Techniques : 040 pour 149 000€ dont 127 000€ qui correspondent à la valorisation du travail en régie de nos agents.

Interventions dans les communes extérieures : 23 700€.

5 aides à l'accession à la propriété.

Le Maire quitte la salle du Conseil Municipal pour passer au vote :

Les comptes administratifs 2020 sont adoptés à l'unanimité.

➤ **Affectation des résultats :**

**Budget Commune :**

Le résultat total de clôture présente un montant de 167 336,79€ composé d'un excédent de fonctionnement à hauteur de 548 965,49 et d'un déficit de 381 628,70€ en section d'investissement. Dans le cadre de l'affectation du résultat, il est proposé d'affecter la totalité du résultat de 548 965,49€ en investissement (1068) et le déficit de 381 628,70€ sera conservé en section d'investissement.

**Budget Chaufferie bois**

Le résultat total de clôture présente un montant de - 24 221,72€ composé d'un excédent de fonctionnement à hauteur de 2 900,21€ et d'un déficit de 27 121,93€ en section d'investissement.

Dans le cadre de l'affectation du résultat, il est proposé d'affecter la totalité du résultat de 2 900,21€ en investissement (1068) et le déficit de 27 121,93€ sera conservé en section d'investissement.

➤ **Débat d'Orientation Budgétaire**

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans les deux mois avant le vote du budget ( article L5211-36 du CGCT) un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. (article L2312-1).

Dans la perspective du débat d'orientation budgétaire (D.O.B), une note explicative de synthèse doit être jointe à la convocation des membres du Conseil Municipal.

La note de synthèse doit comporter :

1. L'évolution des dotations de l'Etat,
2. L'évolution des taux d'imposition et des bases
3. Le niveau d'endettement et son évolution envisagée
4. Les marges de manœuvre (évolution) – autofinancement
5. Les principaux investissements

Pour élaborer le budget 2021, il nous faut prendre en compte les pertes de recette et les dépenses supplémentaires engendrées par la crise sanitaire, toujours en cours. Ceci vaut pour le budget principal et pour les budgets annexes. Il est important de souligner que même, si aujourd'hui, le chantier de la nouvelle école maternelle est techniquement terminé, l'aspect budgétaire n'est pas complètement clos.

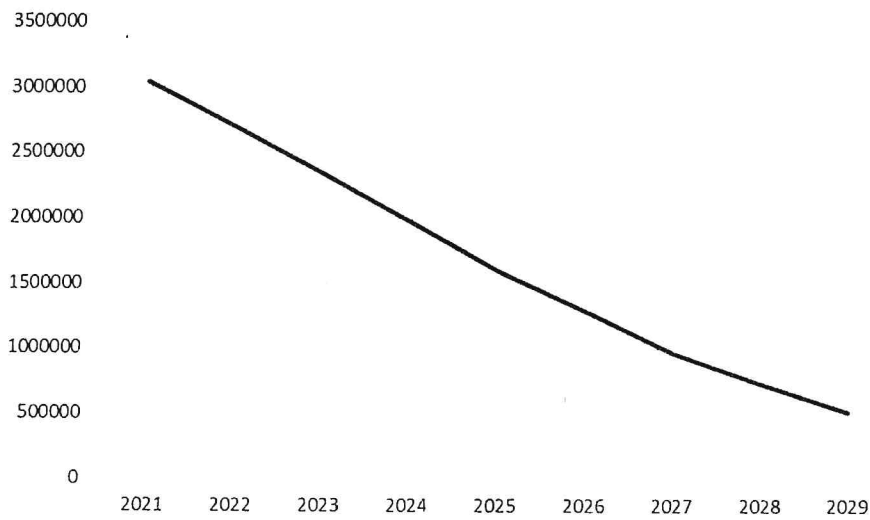
**Les orientations budgétaires proposées sont :**

- Envisager une réflexion sur les taux d'imposition communaux,
- Maîtriser le taux d'endettement de la commune,
- Maîtriser les charges de fonctionnement, tout en maintenant un service à la population de qualité,
- Prévoir les investissements nécessaires à la sécurisation et l'embellissement de notre cité.

**Evolution de la dette (en euros ) – Année 2021**

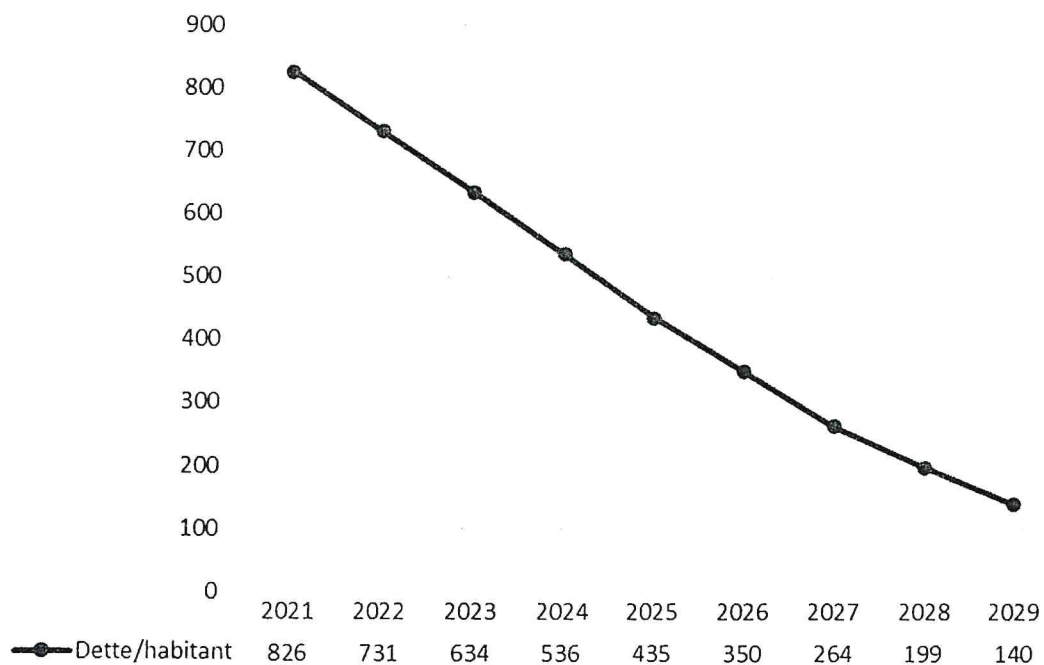


Endettement actuel  
2021-2029



**Evolution du taux d'endettement par habitant**

Taux d'endettement actuel par habitant  
2021-2029



Ces tableaux nous montrent une gestion rigoureuse de la dette et nous donne la possibilité d'avoir recours à l'emprunt cette année et les années à venir, en toute sérénité.

**Dotations et taux d'imposition**

Ces données sont des estimations pour l'élaboration du budget 2021, l'Etat ne nous ayant pas transmis les montants définitifs des dotations, à ce jour.

L'augmentation proposée pour l'ensemble des dotations est de 2% par rapport à 2020, ce qui reste raisonnable et nous permet d'élaborer un budget sincère.

**Estimation des dotations - l'année 2021**

Dotation forfaitaire .....	664 667 €
Dotation de solidarité rurale bourg centre.....	267 854€
Dotation de solidarité rurale cible .....	129 052 €
Dotation de solidarité rurale de péréquation.....	98 259 €
Dotation nationale de péréquation.....	138 775 €
<hr/>	
<b>Total .....</b>	<b>1 298 607 €</b>

**Fiscalité 2020 – Produit 2020**

	Bases d'imposition prévisionnelles 2020	Taux d'imposition 2020	Produit 2020
Taxe d'habitation	5 478 860	15,65%	857 442 €
Taxe foncière (bâti)	3 793 005	21%	802 021 €
Taxe foncière (non bâti)	205 293	54,52%	111 926 €
<b>Total</b>			<b>1 771 389 €</b>

**Ressources fiscales estimées - 2021**

L'évolution de la population engendre mécaniquement une recette supplémentaire estimée approximativement à 20 000€ par an.

Nous proposons une réflexion sur l'augmentation des taux d'imposition, sachant que la nouvelle loi de finance, nous impose le gel du taux de la taxe d'habitation, jusqu'en 2023. De ce fait, nous ne pouvons agir que sur le taux des taxes foncières.

Une augmentation de 3 points permettraient 130 000€de recettes supplémentaires.

**Autres recettes liées à la fiscalité (estimation) :**

Compensation de l'Etat, estimation :

1. Au titre des exonérations des taxes foncières : 14 747 € (réalisé 2020)
2. Au titre des exonérations de la taxe d'habitation : 124 917 € (réalisé 2020)

## LA SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

Comme énoncé précédemment, la section de fonctionnement est parfaitement maîtrisée et en adéquation avec nos besoins pour rendre le meilleur service qu'il soit à nos concitoyens.

**La proposition budgétaire au chapitre 011** (charges à caractère général) est estimée à 840 485€ soit une baisse significative de 37 316.43€, par rapport à l'année écoulée.

Cela découle d'une gestion rigoureuse des services, tout en gardant un service public de qualité.

**Le chapitre 012** (charges de personnel) est en nette diminution de 166 010.60€ pour un montant total de 2 456 800€.

Cette différence est due principalement aux nombreux départs en retraite, à la nouvelle organisation administrative et aux recrutements. Ceci aura pour effet la diminution du nombre de remplacements effectués par des agents du centre de gestion 22.

**Le chapitre 65** (autres charges de gestion courante) est en augmentation de 80 986€. Expliquée en partie par la subvention au CCAS. Il est à souligner la fin du versement de la dotation annuelle à l'OGEC.

**Le chapitre 014** (Atténuations de produits) : Exonération de la taxe SRU pour les années 2021 et 2022.

## LA SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

Diminution des recettes au chapitre 013 (atténuation de charge), due à la baisse des arrêts de travail, des agents de la collectivité.

Les recettes liées au service enfance jeunesse seront réduites de 20%, par rapport au réalisé 2020.

Nous trouverons également en recette au chapitre 77 (produits exceptionnels), les pénalités retenues (45 286.24€) à l'encontre de l'entreprise LE CAM, dans le cadre de la réalisation des travaux de l'école maternelle.

## **LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2021 – RECETTES - DEPENSES :**

La section d'investissement se caractérise par un autofinancement due à :

- L'affectation du résultat : 548 965.49 € soit la totalité du résultat 2020
- L'amortissement des immobilisations : 351 554.16€  
Soit un total de 900 519.65 €

Le programme d'investissement répond aux obligations de la commune :

- Une bonne gestion du patrimoine, notamment les éléments touchant à la sécurité (éclairage public...).
- Un renouvellement d'équipement pour le bon fonctionnement des services communaux. La dotation aux amortissements est prioritairement dédiée à cette dépense.

Le programme des dépenses d'investissement, qui comprend les restes à réaliser pour 99 880€, le déficit d'investissement de 381 628.70€, le remboursement du capital d'emprunt pour 352 000€ et les nouveaux investissements, est **estimé à 2 537 965 €**.

## **Restes à réaliser :**

Art.	Fct.	Désignation	RAR
		CHAPITRE 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
21316		EQUIPEMENT DU CIMETIERE	
	026	Matériel cimetière	11 000,00 €
21578		AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	
		Guirlandes de Noël	4 500,00 €
2158		AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	
	020	Tronçonneuse	880,00 €
2183		MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	
	020	Modernisation informatique : mairie + école élémentaire Modernisation informatique Support TV, TV hall mairie, tablettes, routeur et tv salle des commissions	23 000,00 €
	020	Postes informatiques - Mairie	27 000,00 €
		CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	
2313		TRAVAUX BATIMENTS	
	211	Etude et travaux - Nouvelle Ecole maternelle	33 500,00 €
		<b>TOTAL GENERAL Dépenses investissements</b>	<b>99 880,00 €</b>

La section d'investissement est financée principalement par :

- Le FCTVA, divers subventions d'équipement, l'affectation du résultat, le virement de la section de fonctionnement,...

Questions I. ADAM : dotations Etat seront-elles pareilles ?

Y Le Brigant : pas de réponse de la Trésorerie pour le moment

Questions sur les impôts :

Isabelle ADAM dit cela sera discuté lors du vote du budget. Isabelle ADAM aurait attendu 1 an car il y a beaucoup d'incertitudes et d'inquiétudes. On aurait pu attendre que les gens reprennent le moral.

Elle n'est pas contre le principe d'augmenter mais on aurait pu attendre 1 an.

1 abstention I. ADAM

- **Dérogation semaine 4 jours aux écoles :**

Unanimité

- **Ressources humaines : Tableau des effectifs**

Service Administratif	
1	Attaché
1	Directeur Général des services des communes de 2 000 à 10 000 habitants
1	Rédacteur principal de 1ère classe
1	Rédacteur
5	Adjoint administratif principal de 1ère classe
4	Adjoint administratif principal de 2ème classe
1	Adjoint administratif
1	Adjoint administratif - temps non complet 6/35
Police Municipal	
1	Brigadier chef principal
Technique	
2	Agent de maîtrise principal
2	Agent de maîtrise
14	Adjoint technique principal de 1ère classe
4	Adjoint technique principal de 2ème classe
6	Adjoint technique
1	Adjoint technique TNC 30,5/35
1	Agent spécialisé principal de 1re classe des écoles maternelles
1	Agent spécialisé principal de 1re classe des écoles maternelles 17/35
Animation	
2	Animateur principal de 1ère classe
1	Animateur principal de 2ème classe
3	Adjoint d'animation
2	Adjoint d'animation principal 2ème classe
Sport	
1	Educateur des activités physiques et sportives principal de 1ère classe
Culturelle	
1	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 1ère classe

**Le tableau est adopté à l'unanimité**

➤ **Convention de la gestion des eaux pluviales urbaines**

**2 conventions à adopter :** gestion des eaux pluviales en investissement (la compensation sera faite avec l'AC)

En fonctionnement, on ne change rien pour la convention. C'est la CLECT qui évaluera en fonctionnement les charges estimées.

L'autorisation de signer la convention est votée à l'unanimité.

➤ **Convention avec Ti an Holl :**

Mise à disposition de locaux que l'on met à disposition et LTC nous paie.

Adoption unanimité

➤ **Pacte de Gouvernance :**

Nouvelle répartition du territoire, présentation des pôles.

Avis favorable à l'unanimité.

➤ **SDE : Rue Poul GUILLOU**

Unanimité

➤ **Nouveau tarif au port**

A l'exclusion des professionnels

Un nouveau tarif du port est proposé pour répondre aux nouvelles obligations portuaires à savoir le droit d'accès à la cale pour la mise à l'eau des navires sur remorques.

Les tarifs proposés sont :

Pour 1 an : 100€

A la semaine : 20€

Unanimité

➤ **Nom de rue : passage Yvonne le Fustec**

La Maire propose que le passage pour descendre à An Dour Meur soit nommé : passage Yvonne Le FUSTEC, poétesse originaire de Plufur.

Pour respecter la convention qui nous lie avec village en poésie, il faut que certains noms soient baptisés par des autrices et/ ou auteurs de poésie.

La famille est d'accord.

Questions diverses :

➤ **Convention adhésion Roche d'Argent. M. BLARD.**

Les modifications autour de l'hygiène ont été revues et prix augmenté : 25€.

➤ **Tarifs Food trucks** : 12.50€ par jour. Début de facturation à partir d'avril.

Unanimité

➤ **Marché de service informatique : prestations de services pour l'informatique**

Convention avec Arnaud Gautron.

Unanimité

➤ **Convention assainissement 2021 :**

Les ST interviennent sur les contrôles EU et branchements pour un coût.

LTC nous rembourse 36 000€

Adoption à l'unanimité de la convention.

➤ **Chaufferie CCAS : attribution des lots suite à l'appel d'offre**

CAO le 18 février 2021 : 2 lots

SALEN Energie : choix :

N° lot	Lot	Entreprise	Tranche ferme	PSE 1 Traitement des fumées	PSE 2 Supervision	PSE 3 Remplacement de la Chaudière bois	PSE 4 Modification hydro que SST CCAS	PSE 5 Chaudière gaz propane SST CCAS	PSE 6 Supervision	Total montant HT
OT 1	Process bois	SALEN ENERG	95 422,00 €	17 369,00 €	255,00 €	-00 €	-00 €	-00 €	-00 €	114 079,00 €
OT 2	Chauffage - Electricité - Réseau de chaleur	LE BIHAN	152 735,63 €	-00 €	-00 €	16 693,71 €	9 095,37 €	Non - retenue	2 160,00 €	180 590,71 €
<b>Coût total</b>										<b>294 769,71 €</b>

Adoption à l'unanimité des entreprises.

Fin de séance 21h20



Le Maire  
**Christian JEFFROY**